GRESHAM

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Monde

ISIN : FR0011548841

Ce FCP est géré par GRESHAM Asset Management, société appartenant au groupe GRESHAM.

1 - Objectifs et politique d'investissement

- **Classification de l'Autorité des Marchés Financiers** : Diversifié.
- **Objectif de gestion** :

- L'objectif de gestion est d'obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30% de taux (15% iBoxx Liquid Corp 100 Euro + 15% EMTS7-10 Euro) et 70% d'actions (35% MSCI World Dividendes Nets Réinvestis converti en Euros + 35% MSCI EMU Dividendes Net Réinvestis en euros) minorée des frais de gestion, avec une volatilité inférieure à 15% dans des conditions normales de marché. L'indice de référence est rebalancé mensuellement.

- **Politique d'investissement :**

- Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice. Elle procède ensuite à une allocation géographique, sectorielle et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risques.
- Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif en OPCVM français ou européens agréés conformément à la directive 2009/65/CE et OPC autorisés à la commercialisation en France et jusqu'à 30% de son actif en OPC français non conformes répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier. Il peut également détenir directement des titres vifs: actions, titres de créances et instruments du marché monétaire...
- La part des investissements en OPCVM obligataires et en produits de taux sera comprise entre 0% et 100% de l'actif total du fonds. L'exposition au marché actions est comprise entre 50% et 90% de l'actif total du portefeuille.
- Le fonds peut être exposé dans la limite de 10% de son actif à chacune des catégories suivantes : obligations dont la notation de crédit est dite spéculative, aux actions des pays émergents et aux actions de petite capitalisation.
- La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 6. La volatilité du fonds sera généralement comprise entre 8% et 12%, et son maximum est fixé à 15% dans des conditions normales de marché. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition sur les taux, les actions et les devises.
- L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 10 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la valeur liquidative du prochain jour ouvré.
- Stratégie Monde est un OPCVM de capitalisation. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de ce fonds reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. ***La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».***

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée **Frais de sortie**	Néant Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.44 % (TTC) de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.gresham.fr.

4 – Performances passées

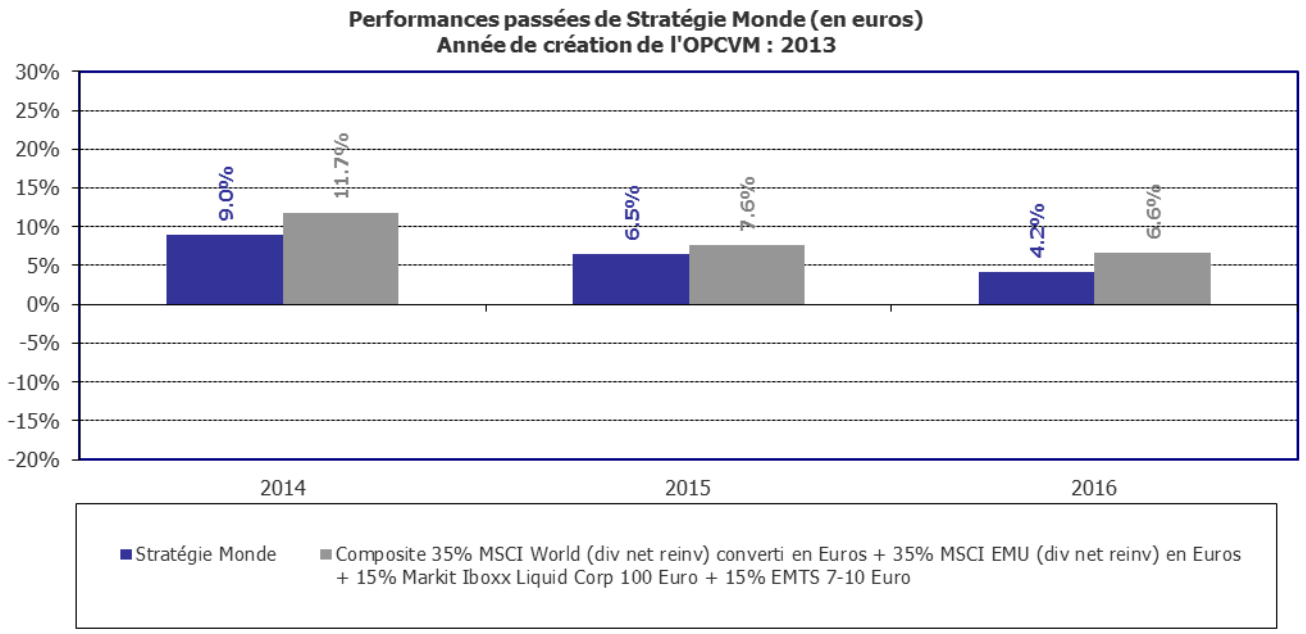

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : GRESHAM Banque

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : GRESHAM Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : secretariatgeneral@gresham.fr). Ces documents sont également disponibles sur le site www.gresham.fr. Ces documents sont disponibles en français.
La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion et du dépositaire - 20 rue de la Baume à Paris (75008) – ainsi que sur le site www.gresham.fr.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.gresham.fr ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
L'OPCVM n'est pas assujetti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur.
Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et / ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur a investi les fonds.
L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

La responsabilité de GRESHAM Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
GRESHAM Asset Management est agréée en France et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/03/2017.